



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS/DSN fournies par l'Insee et de prévisions statistiques. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



NIVEAU DE CHÔMAGE MOYEN

Au sein de la branche, 9,7 % des salariés ont connu au moins une période de chômage indemnisée en 2021.

Cette proportion est assez proche de celle observée dans l'ensemble du champ privé de l'économie nationale hors intérim (10,8 % selon l'INSEE).

En outre, elle est similaire à la moyenne du secteur (9,8 %).

Indicateur de chômage annuel

			Ompl			
Salariés avec période(s) de chômage	4746	6 519	52 967	284	480	1 009
Salariés sans période de chômage	44 357	60 187	443 506	3 051	3 298	9 481
Effectif total	49 103	66 706	496 473	3 335	3 778	10 490
Indicateur de chômage annuel (%)	9,7	9,8	10,7	8,5	12,7	9,6

Source : Insee, DSN, 2021.



$$\text{Indicateur de chômage global annuel} = \frac{\text{Nombre de salariés ayant connu une période de chômage indemnisée dans l'année}}{\text{Nombre total de salariés}}$$

Cette mesure prend en compte les salariés employés au moins une journée au cours de l'année dans la branche professionnelle et qui ont connu une période de chômage indemnisée au cours de la même année. Cette mesure, calculée à partir de la DADS, ne peut être comparée à celle de Pôle Emploi ou à celle de l'Insee.



Secteur juridique

Branche professionnelle



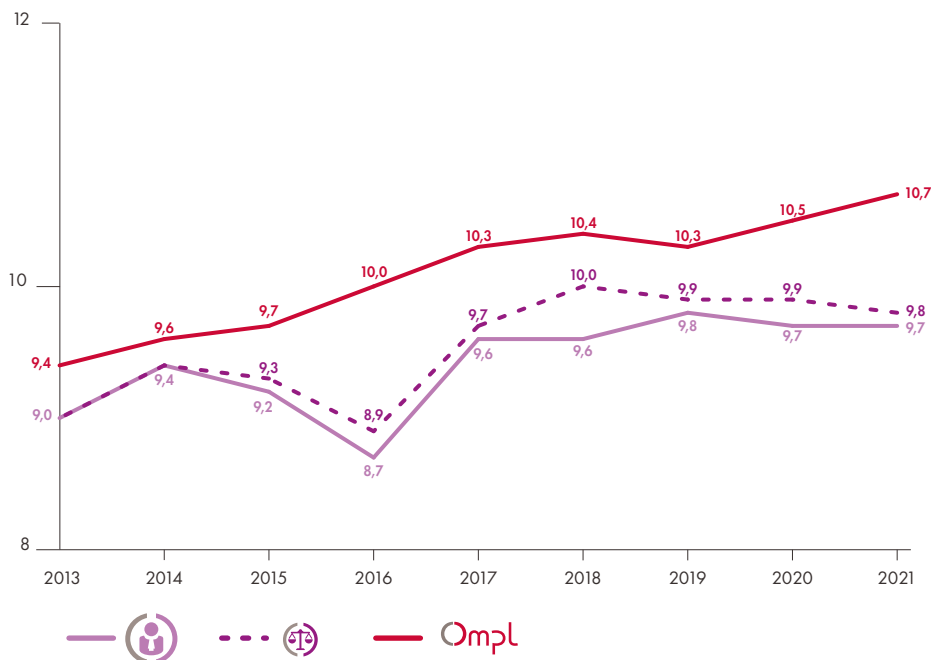
Cabinets d'avocats



STABILITÉ DU CHÔMAGE

- Par rapport à 2013, la part de salariés de la branche ayant connu au moins une période de chômage indemnisée au cours de l'année reste relativement stable jusqu'en 2021. Elle varie seulement de + 0,7 point.
- Au niveau du secteur, l'indicateur de chômage annuel était identique à celui de la branche en 2013 (9 %). Néanmoins, jusqu'en 2021, il a progressé plus rapidement que celui de la branche (+ 0,8 point).

Évolution de l'indicateur de chômage annuel (%)



Sources : Insee, DADS/DSN, 2013-2021, estimations.



Taux relativement proches

- Les femmes de la branche sont plus souvent au chômage que les hommes (9,9 % contre 8,8 %). Par rapport à 2016, les taux ont plus progressé pour les hommes (+ 2,6 points) que pour les femmes (+ 0,6 point).
- Au niveau du secteur, les femmes sont, comme dans la branche, plus fréquemment au chômage (10 % contre 8,9 %). Les variations par rapport à 2016 sont différentes :
 - + 0,5 point pour les femmes et
 - + 1,9 point pour les hommes.

Indicateur de chômage annuel par genre (%)

Genre	Branche		Secteur		Ompl	
	2016	2021	2016	2021	2016	2021
Femmes	9,3	9,9	9,5	10,0	10,1	10,8
Hommes	6,2	8,8	7,0	8,9	9,7	9,9
Ensemble	8,7	9,7	8,9	9,8	10,0	10,7

Sources : Insee, DADS/DSN, 2016-2021.



BAISSE AVEC L'ÂGE

• Au sein de la branche, les périodes de chômage sont plus fréquentes pour les moins de 35 ans que pour les séniors (+ 4,2 points). De 2016 à 2021, les taux ont progressé avec plus d'intensité pour les jeunes (+ 1,7 point).

• Au niveau du secteur, les moins de 35 ans sont plus souvent au chômage que les séniors (+ 5,3 points). Par rapport à 2016, ils ont connu la plus forte variation de l'indicateur (+ 1 point).



DIFFÉRENCES SELON LA CATÉGORIE SOCIALE

• Relativement à la moyenne de la branche (9,7 %), les ouvriers sont plus souvent au chômage (+ 4,6 points). Les cadres sont moins exposés (- 3,1 points). Par rapport à 2016, les plus fortes variations concernent les ouvriers (+ 5,5 points) et les professions intermédiaires (+ 1,6 point).

• Au niveau sectoriel, les ouvriers sont les plus concernés par des périodes de chômage (15,3 %). De 2016 à 2021, les ouvriers (+ 5,5 points) et les cadres (+ 1,3 point) ont connu les plus fortes variations.



TAUX CORRÉLÉ AU TEMPS DE TRAVAIL

• Les salariés de la branche à temps complet sont moins souvent confrontés au chômage que ceux à temps partiel (- 4 points). Ces derniers ont connu la plus forte variation de l'indicateur de chômage depuis 2016 (+ 3 points).

• La configuration sectorielle est similaire : les salariés à temps partiel sont aussi plus fréquemment au chômage que leurs homologues à temps complet (+ 3,2 points) et leur indice a progressé (+ 2,4 points) par rapport à 2016.

Indicateur de chômage annuel par tranche d'âge (%)



Ompl

Tranches d'âge	2016	2021	2016	2021	2016	2021
< 35 ans	9,7	11,4	11,0	12,0	13,3	13,1
35-49 ans	8,9	9,7	8,9	9,8	9,0	10,2
50 ans et +	6,9	7,2	6,1	6,7	6,9	7,5
Ensemble	8,7	9,7	8,9	9,8	10,0	10,7

Sources : Insee, DADS/DSN, 2016-2021.

Indicateur de chômage annuel par catégorie sociale (%)



Ompl

Catégories sociales	2016	2021	2016	2021	2016	2021
Cadres	5,4	6,6	5,6	6,9	9,8	8,5
Professions intermédiaires	8,0	9,6	8,0	9,1	7,8	7,8
Employés	10,3	10,9	10,2	10,9	11,4	13,6
Ouvriers	8,8	14,3	9,8	15,3	11,6	13,4
Ensemble	8,7	9,7	8,9	9,8	10,0	10,7

Sources : Insee, DADS/DSN, 2016-2021.

Indicateur de chômage annuel par durée du temps de travail (%)



Ompl

Temps de travail	2016	2021	2016	2021	2016	2021
Temps complet	8,2	8,8	8,6	9,1	9,5	10,3
Temps partiel	9,8	12,8	9,9	12,3	11,1	11,5
Ensemble	8,7	9,7	8,9	9,8	10,0	10,7

Sources : Insee, DADS/DSN, 2016-2021.



DIFFÉRENCES RÉGIONALES MARQUÉES

En 2021, la part de salariés de la branche ayant connu une période de chômage indemnisée au cours l'année varie nettement d'une région à l'autre. Elle est maximale pour la Corse (15,6 %) et atteint un minimum pour l'Île-de-France (7,9 %).

Par rapport à 2016, les variations les plus importantes de l'indicateur de chômage annuel sont observées pour :

- la Corse, avec une très forte progression de + 5,5 points ;
- les régions Hauts-de-France et Pays de la Loire, caractérisés par une faible évolution de + 2,1 points.

Indicateur de chômage annuel par région (%)



Régions	2016	2021	2016	2021	2016	2021
Auvergne-Rhône-Alpes	9,5	10,1	9,3	10,0	10,2	10,7
Bourgogne-Franche-Comté	8,7	10,1	9,1	11,1	9,0	9,7
Bretagne	9,3	9,7	9,0	9,3	10,7	11,4
Centre-Val de Loire	10,0	9,1	9,2	9,0	8,9	9,4
Corse	10,1	15,6	8,6	13,7	9,0	11,3
DOM regroupés	12,8	13,6	11,5	12,2	12,5	13,2
Grand Est	8,3	10,2	8,2	10,0	8,5	9,2
Hauts-de-France	8,4	10,5	9,3	10,5	8,9	9,7
Île-de-France	7,2	7,9	7,6	8,1	9,7	10,4
Normandie	9,2	9,8	8,9	9,2	9,0	9,2
Nouvelle-Aquitaine	10,2	11,7	9,8	11,9	10,2	11,1
Occitanie	11,4	12,2	11,1	11,8	11,3	11,9
Pays de la Loire	9,5	11,6	9,6	10,6	10,5	11,1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	11,2	11,8	10,9	11,7	11,1	11,9
Ensemble	8,7	9,7	8,9	9,8	10,0	10,7

Sources : Insee, DADS/DSN, 2016-2021.